



Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

Compte-rendu de réunion : Comité de pilotage « CFT »

COPIL "Charte Forestière de Territoire" - 19 mai 2016

Date de la réunion : 19/05/2016	Lieu de rendez-vous : Mas Nogarède à Céret
Objet de la réunion : Validation du programme d'actions de la CFT + Signature de la CFT	
Compte-rendu rédigé par : Mathilde GUITTET - Pays Pyrénées-Méditerranée	

PERSONNES PARTICIPANT A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Daniel BAUX, élu référent CFT, commune de La Bastide & communauté de communes du Haut-Vallespir
Alexandre REYNAL, commune d'Amélie-les-Bains & Agence de Développement Touristique
Gilles RUBAU, commune du Perthus
Jacques ARNAUDIES, commune de Vivès et Institut Méditerranéen du Liège
Jean-Pierre COMAILLS, commune de Serralongue
Gérard PIRON, Syndicat d'initiative de Serralongue
Antoine CHRYSOSTOME, commune de Corsavy
Jacques SICRE et Jean-Pierre MARQUES, commune de Reynès
Jean TORRES et Heiseke DIETRICH, commune de Saint-Laurent de Cerdans
Monsieur HEYDEN-RYNSCHLORE, commune de Coustouges
François COMES, commune du Boulou
Pierre AYLAGAS, communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris et député
Bernard RIEU, commune d'Argelès-sur-Mer
Yves PORTEIX, commune de Sorède
Francis MANENT, commune de Saint-André
Guy VINOT, commune de Banyuls-sur-Mer
Jean-Luc PUJOL, commune de Fourques et Chambre d'Agriculture du Roussillon
Robert GARRABE, commune de Saint-Jean Pla de Corts et Conseil Départemental des PO
Martine ROLLAND et Serge PEYRE, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
Cathy FLOUTTARD et Gildas TOULLEC, Conseil régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées
Olivier SOULAT, Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Nicolas MATTOSSI, Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
Jean-Louis PESTOUR et Sylvie DUPRE, Office national des forêts
Samuel PONT, Communes forestières Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Jean SPELLE et Benoît LECOMTE, Centre régional pour la propriété forestière
Roger PAILLES, Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Orientales
Renaud PIAZZETTA, Institut méditerranéen du liège
Thierry REVERBEL, Alliance Forêt Bois
Coralie VICTOIRE, Interprofession régionale Arfobois
Jean PUIGSEGUR, Syndicat des Trufficulteurs Catalans
Joseph GARRIGUE, Réserve Naturelle Nationale de la Massane
Joseph HIARD et Fabien GILOT, Groupe Ornithologique du Roussillon
Romain BOUTELOUP, Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Gérald SAVOY, Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
Jean-Marc PERIOT, association « Initiation à la forêt »

Catherine DAVID, association « Citoyens dans les quartiers de Céret »
Nicolas PIERRE, association « Vallespir Terres Vivantes »
Corinne GUIJARRO, Pôle Emploi de Céret
Antoine ANDRE, Pays Pyrénées-Méditerranée
Carine GONZALEZ-CHABANNON, Françoise MARECHAL, Cédric BORG, Agathe MILLET et Géraldine CAPRANI, Direction et équipe technique du Pays Pyrénées-Méditerranée
Mathilde GUITTET, animatrice CFT du Pays Pyrénées-Méditerranée

Personnes excusées au comité de pilotage CFT du 19 mai 2016

René OLIVE, Communauté de communes des Aspres
Bruno FERRARIS, Communauté de communes du Vallespir
René BANTOURE, Communauté de communes du Haut-Vallespir
Jacky MALLEA, commune d'Ortaffa
André XIFFRE, commune d'Arles-sur-Tech
Louis CASEILLES, commune de Saint-Laurent-de-Cerdans
Aurélié GREIVELDINGER, Pays d'Arts et d'Histoire Transfrontalier
Isabelle FARRES et Aurélien CHABANNON, Syndicat de gestion et d'aménagement du Tech
Gilles GIULIANI, Sous-préfecture de Céret
Julien MORRI et Vincent GUILLEMAT, Syndicat des Propriétaires Forestiers
Pierre ESTEVE et Grégory ZABALA, Bois énergie 66
Christophe GLEIZE, Interprofession régionale Arfobois
Jérôme LOUVET, expert forestier indépendant
Gilles ROCA, Entreprise ROCA
Jean-Marc ARACIL, Fédération française du liège
Renaud CARBONEILL et Martine LECCIA, Chambre de Commerce et d'Industries
Joseph RAYNAL, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Anne ROUQUETTE et Christelle ALENGRY, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
Jimmy BOUCHET et Luc VEYRES, Office National de la Chasses et de la Faune Sauvage
Olivier BAUDIER, Fédération départementale de la pêche
Christiane AGRAFEIL-COLIS, Comité départemental de randonnée des Pyrénées-Orientales
Isabelle ANGLÉS et Christine BUTIN, Agence de Développement Touristique
Louis AUCLAIR, Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

*Ce compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion,
en complémentarité avec les éléments du support de présentation.*

-oooOOOOOooo-

Antoine ANDRE (président du Pays Pyrénées-Méditerranée) introduit la réunion du comité de pilotage en remerciant les participants qui s'investissent dans la révision de la Charte Forestière de Territoire et propose de faire une minute de silence en mémoire de Carine SUNYACH. Après ce temps de recueillement, Antoine ANDRE et Daniel BAUX (élu référent de la CFT) indiquent que l'objectif de la réunion est de valider le programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire qui a été co-construit avec l'ensemble des partenaires. Il est précisé que la réunion du comité de pilotage sera suivie d'une conférence de presse et de la signature de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée par les représentants des structures membres du comité d'élus et du comité technique de la CFT (cf. diapo n°2).

Mathilde GUITTET (chargée de mission CFT au Pays Pyrénées-Méditerranée) énonce alors l'ordre du jour du comité de pilotage de validation de la Charte Forestière de Territoire (cf. diapo n°3) :

- Rappel du contexte et point sur la co-construction du plan d'actions de la CFT
- Présentation et discussion autour du programme d'actions de la CFT
- Validation du programme d'actions 2016/2021 et de la CFT Pyrénées-Méditerranée

1. Rappel du contexte et point sur la co-construction du plan d'actions de la CFT

Mathilde GUITTET rappelle que le comité de pilotage a décidé en février 2015 de poursuivre la démarche « Charte Forestière de Territoire » autour d'une stratégie unique à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée (cf. diapo n°4). La révision a donc démarré au printemps 2015 avec la mise à jour du diagnostic et la détermination des enjeux et objectifs de la stratégie forestière locale (cf. diapo n°5 et 6), éléments validés par le comité de pilotage en février 2016. Ensuite, l'établissement du programme d'actions a été réalisé au travers d'un atelier collaboratif réunissant près de quarante personnes et de réunions d'amendement et de pré-validation avec les élus, les partenaires techniques et les financeurs (cf. diapo n°7). Enfin, Mathilde GUITTET donne quelques éléments quantitatifs et qualitatifs concernant le plan d'actions afin d'en faciliter la compréhension (cf. diapo n°8 et 9 / intégrées ci-dessous).

Quelques préalables quantitatifs au programme d'actions de la CFT...

Nombre de fiches actions et de maîtres d'ouvrage différents

	ENJEU A	ENJEU B	ENJEU C	ENJEU D	PLAN D' ACTIONS
Nombre de fiches action CFT	23	25	34	15	97
Nombre minimal de maîtres d'ouvrage	14	13	18	14	37

Stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt

Etat des lieux de l'offre touristique liée à la forêt

Pays Pyrénées-Méditerranée - Comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire » - Jeudi 19 mai 2016



2. Présentation et discussion autour du programme d'actions de la CFT

Mathilde GUITTET présente de manière synthétique le programme d'actions 2016/2021 de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée en s'appuyant notamment sur les tableaux distribués au préalable aux participants listant l'ensemble des fiches actions par enjeu et objectif (cf. diapo n°10 à 20). Il a été précisé que le plan d'actions avait été amendé et pré-validé techniquement par le comité technique (14/04/2016) et politiquement par le comité restreint d'élus (21/04/2016) avant d'être envoyé pour relecture à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Remarques du comité de pilotage

Concernant les actions de l'enjeu B de préservation de la biodiversité, Joseph GARRIGUE (conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de la Massane) souligne l'intérêt d'avoir une coordination entre les mesures de suivi et celles de gestion du patrimoine naturel afin d'être cohérent et efficace. Mathilde GUITTET indique que ce croisement pourra être réalisé au sein d'un groupe de travail dédié à la biodiversité dont le maintien, suite au projet de stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt, avait été demandé explicitement lors de l'atelier collaboratif de mars 2016.

Concernant l'enjeu C de valorisation des ressources naturelles forestières, Francis MANENT (maire de la commune de Saint-André) indique qu'il est essentiel de commencer par sauver la châtaigneraie au regard des problématiques sanitaires (développement du cynips sur les Pyrénées-Orientales) avant de pouvoir développer une filière de valorisation de la châtaigne. Mathilde GUITTET précise que l'enjeu premier est bien là ainsi que le montage d'un collectif. Le projet a notamment été discuté et monté avec un professionnel de la filière présent sur le territoire de la CFT Pyrénées-Méditerranée.

Yves PORTEIX (maire de la commune de Sorède) propose un nouveau projet à intégrer dans la CFT Pyrénées-Méditerranée, à savoir la réhabilitation de l'arboretum de la commune de Sorède afin de remettre en place une valorisation pédagogique et touristique du site.

Catherine DAVID (représentante de l'association « Citoyens dans les quartiers de Céret ») souligne les problématiques de stationnement, de circulation des camions et de sécurité sur la départementale menant au gourg des Anelles (site de canyoning attirant plus de 20 000 visiteurs par an). Daniel BAUX, en tant que président des Communes Forestières des Pyrénées-Orientales, indique qu'il travaille actuellement sur ce dossier avec les professionnels, les organismes forestiers, le Pays et les élus locaux.

Plus globalement, le développement des activités de pleine nature interpelle les élus, les propriétaires et les divers usagers de la forêt car tous les sites ne sont pas conventionnés/sécurisés. De plus, au-delà des pratiquants encadrés, les pratiquants individuels ne sont pas toujours respectueux de l'environnement, parfois par méconnaissance. C'est pourquoi il est nécessaire d'informer les personnes via l'affichage (panneaux à l'entrée des massifs, des sites et itinéraires par exemple).

3. Validation du programme d'actions 2016/2021 et de la Charte Forestière

Avant de proposer à l'assemblée de valider définitivement le programme d'actions 2016/2021 ainsi que la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée dans sa globalité, Antoine ANDRE souligne le travail passionné de la chargée de mission « Forêt » du Pays qui a su mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire pour aboutir à cette Charte Forestière de Territoire.

Daniel BAUX précise que ce sont près de 150 participants qui ont travaillé à l'élaboration de cette nouvelle stratégie forestière locale, expliquant le faible nombre de questions/remarques lors de la réunion, et souhaite remercier vivement tous les acteurs qui ont participé à construire la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée 2016/2021 qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre.

Martine ROLLAND (conseillère départementale au Département des Pyrénées-Orientales) souligne l'ambition et la richesse du plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée, ainsi que la diversité des maîtres d'ouvrage engagés dans la démarche.

Cathy FLOUTTARD (conseillère régionale à la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées) exprime son plaisir de représenter la Région lors de ce comité de pilotage et souligne l'importance du travail mené en concertation avec les acteurs présents sur ce territoire précurseur. La signature de la CFT doit permettre de poursuivre la dynamique et Cathy FLOUTTARD souhaite que la mise en œuvre de la CFT soit une réussite. La Région continuera à se mobiliser sur la forêt et à soutenir l'animation des Chartes Forestières de Territoire via ses fonds propres et les fonds européens (mesure 16.7).

Antoine ANDRE précise qu'au sein du Pays Pyrénées-Méditerranée, les domaines ne sont pas étanches les uns par rapport aux autres et que les chargés de mission travaillent en transversalité pour enrichir l'ensemble des dossiers par la diversité des compétences (exemples cités de la gestion transfrontalière des bovins errants ou de la vélo route voie verte).

Robert GARRABE (conseiller départemental au Département des Pyrénées-Orientales) indique que la vélo route voie verte est un projet initié dès 2004 pour répondre aux attentes des citoyens et des touristes. Ainsi ce sont 120 km qui ont été aménagés avec une ouverture à l'international grâce au soutien financier de l'Europe, de la Région et du Département, et entretenus par les communautés de communes.

Antoine ANDRE propose alors d'aborder plus précisément la filière liège par l'intervention de Renaud PIAZZETTA (directeur de l'Institut Méditerranéen du Liège), ainsi que la filière bois énergie par l'intervention de Daniel BAUX (représentant de la Communauté de communes du Haut-Vallespir).

Nicolas PIERRE (représentant de l'association « Vallespir Terres Vivantes ») demande quel est le budget prévisionnel de l'ensemble du programme d'actions. Mathilde GUITTET répond que le calcul n'a pas été effectué car de nombreuses actions ne sont pas budgétisées au regard de l'état d'avancement et/ou de la multiplicité des opérations possibles au sein d'une même fiches actions. Toutefois, un premier calcul sera transmis suite à cette demande aux membres du comité de pilotage pour information.

Joseph GARRIGUE souhaite connaître ce qui est prévu par la suite pour faire financer les actions. Mathilde GUITTET indique que les financeurs ont été rencontrés au préalable de la validation du plan d'actions pour leur présenter ce dernier et commencer à échanger avec eux sur les possibilités de financement. Il s'agit maintenant de resolliciter les services techniques une fois le programme d'actions validé, en s'appuyant sur le soutien des élus territoriaux, pour faire financer les projets prêts à démarrer.

Suite à ces échanges, Antoine ANDRE et Daniel BAUX soumettent la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée 2016/2021 à la validation du comité de pilotage...

***La Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée 2016/2021
est validée à l'unanimité par le comité de pilotage.***

Pour conclure ce comité de pilotage « Charte Forestière de Territoire », Daniel BAUX et Antoine ANDRE remercie l'ensemble des participants pour leur mobilisation continue et les invitent à rester à la conférence de presse et à la séance de signature qui suivent la réunion du comité de pilotage.



-oooOOOOOooo-

**Compte-rendu validé par l'ensemble
des membres du comité de pilotage**